

**Les ELECTIONS des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration du collège Hector Berlioz auront lieu le**

**vendredi 11 octobre 2013**

Ouverture du bureau de vote : de 8h à 14h



**N'OUBLIEZ PAS : LES DEUX PARENTS VOTENT !**

Matériel de vote :

Chacun des parents reçoit un pli contenant le matériel de vote : bulletins de vote, professions de foi, note explicative,

2 enveloppes vierges (1 petite et 1 moyenne saumon tamponnée).

Chacun des parents vote indépendamment.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, utilisez le vote par correspondance.

Modalités de vote par correspondance :

- ➔ Insérez votre bulletin de vote dans la petite enveloppe, surtout ne rien inscrire sur cette enveloppe, ni sur le bulletin.
- ➔ Insérez cette petite enveloppe dans l'enveloppe saumon tamponnée.
- ➔ Cachetez cette 2<sup>ème</sup> enveloppe et complétez lisiblement nom, prénom, adresse du parent votant, ainsi que nom et classe de l'élève. Surtout, n'oubliez pas de signer l'enveloppe.
- ➔ Ce pli peut soit :
  - \* être déposé au collège par votre enfant dans l'urne située au secrétariat.
  - \* être envoyé par la poste. Si les 2 parents souhaitent faire un seul envoi, les 2 enveloppes saumon doivent être insérées dans une 3<sup>ème</sup> enveloppe libellée à l'adresse du collège.

**Il est impératif de bien respecter ces consignes, faute de quoi votre vote ne pourra pas être pris en compte.**

**Vous allez élire les parents qui vous représenteront aux conseils d'administration :**

Le conseil d'administration (C.A.) :

C'est l'instance de gestion du collège : le C.A. adopte le budget, le règlement intérieur ; il décide de l'utilisation des heures d'enseignement, se prononce sur l'organisation du temps scolaire et donne un avis notamment sur les créations et suppressions de sections et d'options et sur l'information des personnels, parents et élèves. Il statue également sur le projet d'établissement.

Il se réunit au moins une fois par trimestre. Y siègent : la direction du collège, les représentants de la mairie et du Conseil Général, les représentants élus des enseignants, des personnels A.T.O.S., des élèves, et les représentants élus des parents d'élèves.

*Agissez dans le collège de votre enfant, en élisant des délégués FCPE qui interviendront au conseil d'administration sur tout ce qui concerne le fonctionnement et les conditions de scolarité.*

**ENSEMBLE, AGISSONS POUR NOS ENFANTS !! PARENTS, VOTEZ FCPE !!**

**Il n'est pas trop tard pour adhérer !  
Et toute nouvelle force vive est la bienvenue**

Remettez votre bulletin d'adhésion à un membre de la FCPE ou déposez-le dans la boîte aux lettres FCPE située à l'entrée du collège.

Prochaine réunion FCPE : **jeudi 17 octobre à 20h30** à la salle de la Grange RDC à Communay  
**Venez nous rejoindre et débattre avec nous !!**

Contact: Dominique Liétot 09 53 64 36 44

Catherine Roux 06 24 88 14 83

e-mail : conseil.berlioz-communay@fcpe69.fr

## Assemblée Générale du 12 septembre 2013

Au cours de notre assemblée générale de rentrée, dans une première partie, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Principal du collège, M. Crapis, qui a commencé par remercier l'engagement des parents au sein FCPE du collège, tout au long de l'année. Il nous a présenté un rapide bilan de la rentrée :

### Bilan de rentrée 2013/2014

✓ **Effectifs** : 568 élèves dont : 141 en 6° (5 classes), 144 en 5° (5 classes), 154 en 4° (6 classes), 129 en 3° (5 classes). Les classes sont très chargées.

✓ **Résultats au brevet** : 88 % de réussite dont 55% avec mention, ce qui est un très bon résultat. Au niveau du Département du Rhône, on enregistre un taux de 83.4% de réussite.

✓ Tous les élèves (sauf l'un d'entre eux) ont obtenu l'orientation qu'ils ont choisie. 70% des élèves sont passés en 2nde générale, 20% en 2nde professionnelle. A noter 5 redoublements en vue d'une 2nde générale l'année prochaine.

✓ **Dérogations** : seules 6 dérogations ont pu être accordées pour des entrées en 6ème, dont 4 pour des élèves avec des dossiers médicaux prioritaires

✓ **Transports scolaires** : le Conseil Général a apporté des modifications importantes sur lesquelles il y a eu un énorme déficit de communication. Les horaires ont été connus tardivement. Grâce à la mobilisation de parents de la FCPE en juin dernier, une alerte a été donnée pour que les arrêts soient opérationnels sur Ternay - Communay. M Crapis reste vigilant pour que le stationnement des bus aux abords du collège le soit sur des arrêts matérialisés

✓ **Options** : les classes d'espagnol ont des effectifs bien chargés, la LV2 allemand n'a pas pu être ouverte, faute de demandes suffisantes, ouverture de 2 classes en section anglais européen

✓ **Proposition du Principal** : remise du bulletin du 1er trimestre à toutes les classes par le professeur principal et

entretien avec toutes les familles des enfants en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> début 2014, selon un calendrier proposé aux familles

✓ **Voyages** : le collège prévoit un voyage en Allemagne (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et un voyage en Espagne (3<sup>ème</sup>)

La deuxième partie de l'AG a été consacrée aux bilans moral et financier

### Rapport moral FCPE 2012/2013

Au cours de l'année écoulée, nous avons :

✓ Participé activement à 6 **Conseils d'Administration** (4 élus FCPE sur 6) et aux différentes **commissions** du collège, particulièrement la commission cantine

✓ Financé une sortie pédagogique aux 3<sup>ème</sup>,

✓ Représenté les parents dans 20 sur 21 **conseils de classe**,

✓ Organisé le 12<sup>ème</sup> **forum des métiers**,

✓ Réalisé un **suivi régulier** avec l'équipe de direction du collège ...

✓ Apporté **aide et conseils** aux parents dans leurs relations avec le Collège.

### Rapport Financier 2012/2013 (sommes arrondies à l'euro)

DEPENSES		RECETTES	
Adhésions reversées FCPE	69 535	Adhésions perçues	755
Forum des métiers	83		
Participation sortie ciné anglais 3 <sup>ème</sup>	235	Mouvement de trésorerie	149
Divers	50		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>904</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>904</b>
Trésorerie initiale (13/09/2012)	1341	Trésorerie finale (12/09/2013)	1192



### Dates à retenir

• **15 octobre après midi** : Organisation du goûter du cross du collège par la FCPE - stade du Devès

• **15 octobre à 18h** : Assemblée Générale du FSE (Foyer Socio Educatif) au collège.

Le FSE propose différentes activités (chorale, journal, jeux de société...) aux élèves intéressés- Le Foyer participe financièrement aux sorties pédagogiques organisées par le collège. C'est pourquoi, même si votre enfant ne participe pas à une de ces activités, l'adhésion au Foyer est un geste de solidarité essentiel. Vous pouvez encore adhérer au FSE, en faisant passer au professeur principal de votre enfant un chèque de 10 € à l'ordre du « Foyer du Collège ».

*Tant notre participation à la vie scolaire, que nos propositions, projets et axes de travail, sont guidés par les valeurs défendues par notre fédération, à savoir laïcité, service public, égalité des chances et gratuité.*